

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 20-21-221</p>	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS</b> <b>CENTRE DES BELLES-RIVES</b></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL</b> de la rencontre du conseil d'établissement tenue le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020, à 16 h 30, via la plateforme Microsoft Teams.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p>Martine Gasse, représentante d'un organisme sociocommunautaire et présidente Cynthia Hébert, représentante du personnel enseignant Louise Normandeau, représentante du personnel enseignant Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel Fred T. Agnew, représentant socioéconomique Imene Aissaoui, représentante des élèves</p> <p><b>ÉTAIT ABSENT</b></p> <p>Gabriel Bernier, représentant des élèves</p> <p><b>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</b></p> <p>Diane Lachance, directrice Julie Choquet, directrice adjointe Nancy-Ann Dorais, secrétaire</p> <p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Diane Lachance souhaite la bienvenue aux membres. Mme Lachance animera la rencontre jusqu'au point quatre de l'ordre du jour, Élections d'un président ou d'une présidente.</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p><b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Fred T. Agnew et résolu :</b></p> <p><b>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>3. Présentation des nouveaux membres</p> <p>Diane Lachance présente les nouveaux membres : Louise Normandeau, représentante du personnel enseignant, Imene Aissaoui, représentante des élèves et Gabriel Bernier, représentant des élèves. Mme Lachance propose de faire un tour de table.</p>
---------------------	--

**PROCÈS-VERBAL  
du conseil d'établissement 2020-2021  
du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 20-21-222</p>	<p>4. Élections d'un président ou d'une présidente</p> <p>Diane Lachance informe les membres que Martine Gasse a signifié son intérêt à poursuivre à titre de présidente. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive.</p> <p><b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Cynthia Hébert et résolu :</b></p> <p><b>QUE Martine Gasse soit la présidente du conseil d'établissement.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<p>CÉ 20-21-223</p>	<p>5. Élections d'un vice-président ou d'une vice-présidente</p> <p>Diane Lachance informe les membres que le projet de Loi 40 adopté en février dernier introduit le poste de vice-président. Ce dernier anime les rencontres en l'absence du président. Le mandat du vice-président est d'un an. Mme Lachance rappelle aux membres qui peut agir à titre de vice-président.</p> <p><b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Louise Normandeau et résolu :</b></p> <p><b>QUE Fred T. Agnew soit le vice-président du conseil d'établissement.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<p>CÉ 20-21-224</p>	<p>6. Nomination d'un ou d'une secrétaire</p> <p>Diane Lachance informe les membres que Nancy-Ann Dorais est disponible afin de poursuivre son travail de secrétaire au conseil d'établissement. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive.</p> <p>7. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2020</p> <p><b>Il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Fred T. Agnew et résolu :</b></p> <p><b>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2020 soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>8. Suivi au procès-verbal du 11 juin 2020</p> <p>Point 11 – Reconnaissance des élèves finissants : Julie Choquet informe les membres que les lettres ont été distribuées aux élèves afin de souligner leur réussite ainsi que le souhait de la direction d'organiser une soirée reconnaissance dès que les règles de la santé publique le permettront.</p> <p>Point 12 – Bourse des cadres : Julie Choquet informe les membres que l'équipe de direction réfléchit sur la manière dont la bourse sera distribuée.</p>

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 20-21-225</p>	<p>9. Règles de régie interne</p> <p>Diane Lachance présente et résume les règles de régie interne. Le document a été envoyé aux membres par courriel avant la rencontre.</p> <p>10. Prévisions budgétaires 2020-2021</p> <p>Diane Lachance présente et explique les prévisions budgétaires 2020-2021. Celles-ci sont basées sur 371,76 ETP.</p> <p><b>Il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Louise Normandeau et résolu :</b></p> <p><b>QUE le budget du centre soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<p>CÉ 20-21-226</p>	<p>11. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement</p> <p>Julie Choquet informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2020-2021 est de 300 \$. L'an passé, 166 \$ du budget de fonctionnement a servi à aider les élèves en difficultés pour l'achat de leur cahier. Le montant de 134 \$ restant sera remis en bourse aux élèves. Les membres sont d'accord pour reconduire cette façon de faire.</p> <p><b>Il est proposé par Fred T. Agnew, secondé par Martine Gasse et résolu :</b></p> <p><b>QUE le budget de 300 \$ du conseil d'établissement serve à aider les élèves en difficultés pour l'achat de leur cahier.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>12. Situation concernant la Covid-19</p> <p>Diane Lachance informe les membres du fonctionnement du centre en temps de pandémie. Les élèves de la formation générale suivent présentement leurs cours au centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie. Les cours de francisation se donnent au centre satellite de l'Île-Perrot et ISP anglais au Pavillon Normand-Desjardins. Mme Lachance félicite les membres du personnel ainsi que les élèves pour le respect des consignes et mesures sanitaires. Mme Lachance informe aussi les membres de l'élaboration d'un protocole d'urgence en cas de fermeture d'une classe ou du centre pour quelques semaines. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.</p> <p>13. Organisation des cours en formation générale et en francisation</p> <p>Julie Choquet explique la réorganisation des cours. Les cours sont maintenant offerts en formule hybride : un à deux jours par semaine au centre et les autres jours en virtuel à la maison. Il y a présentement six classes, incluant une salle d'examen, ainsi que des bureaux pour les professionnels aménagés au CFP Paul-Gérin-Lajoie. Les cours de francisation se déroulent aussi en formule hybride.</p>

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

14. Locaux des Belles-Rives

Julie Choquet informe les membres que les travaux avancent. La livraison de l'édifice est prévue pour le 27 novembre, en occupation partielle. Dû à la pandémie, il y a des délais dans la livraison de certains matériaux. Un comité a été formé pour le choix de l'artiste qui créera l'œuvre d'art du nouveau bâtiment. Ce comité est chapeauté par un représentant du ministère de la Culture et des Communications.

15. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Diane Lachance informe les membres que le projet de loi 40 précise que les centres d'éducation des adultes doivent maintenant se doter d'un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, comme c'est le cas au secteur jeune depuis plusieurs années. Le plan devra être adopté par les membres du conseil d'établissement. L'ensemble du personnel du centre doit participer à son élaboration. Un comité sera formé. Les élèves seront consultés. Mme Lachance énumère les éléments du plan de lutte. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

16. Lettre de remerciements à Anie Leblanc et Daryo Alvarado Kader

Julie Choquet informe les membres de l'envoi d'une lettre de remerciements à Anie Leblanc et Daryo Alvarado Kader, pour leur participation au conseil d'établissement.

17. Calendrier des rencontres 2020-2021

Diane Lachance présente le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021. Le document sera retourné aux membres par courriel et les invitations Teams seront envoyées.

18. Date de la prochaine rencontre le 10 décembre 2020

Martine Gasse informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le jeudi 10 décembre 2020.

19. Questions diverses

Marie-France Caron souligne qu'elle a des inquiétudes face aux soixante-dix élèves sur la liste d'attente. Julie Choquet répond qu'elle regarde plusieurs possibilités afin de trouver des solutions. Martine Gasse demande si l'ouverture du nouveau centre va diminuer la liste d'attente. Diane Lachance répond que l'augmentation du nombre de classes devrait aider.

Martine Gasse demande si les enseignants donnent des cours magistraux. Julie Choquet répond que non. Les enseignants doivent surtout répondre aux questions des élèves. Une discussion s'ensuit.

**PROCÈS-VERBAL  
du conseil d'établissement 2020-2021  
du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 20-21-227</p>	<p>20. Clôture de la séance</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Fred T. Agnew et résolu :</p> <p>Que la séance soit levée à 17 h 57.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>_____</p> <p>Martine Gasse, présidente d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Diane Lachance, directrice</p>
---------------------	---